

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 décembre 2005
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 13 décembre 2005, adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente
du Liban auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre, par laquelle M. Fouad Siniora, Premier Ministre du Liban, vous informe que le Gouvernement libanais demande l'établissement d'un tribunal international qui sera chargé de juger les auteurs de l'assassinat du Premier Ministre Rafic Hariri et l'élargissement du mandat de la Commission d'enquête internationale indépendante ou la création d'une nouvelle commission d'enquête internationale indépendante, afin d'enquêter sur les tentatives d'assassinat et sur les assassinats et explosions qui se sont produits au Liban depuis la tentative d'assassinat du Ministre Marwan Hamadé, le 1^{er} octobre 2004.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Ibrahim Assaf



**Annexe à la lettre datée du 13 décembre 2005,
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Suite à la conversation téléphonique que nous avons eue le 12 décembre 2005 après l'attentat terroriste contre l'éminent député et journaliste Gebran Tueini, et compte tenu des deux rapports présentés par le chef de la Commission d'enquête internationale indépendante, Detlev Mehlis, les 19 octobre et 10 décembre 2005, respectivement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement libanais, lors de sa réunion du 12 décembre 2005, a décidé de demander au Conseil de sécurité de prendre les mesures suivantes :

- Établir un tribunal à caractère international qui se réunirait au Liban ou en dehors du pays, afin de juger les auteurs de l'attentat terroriste perpétré contre le Premier Ministre Rafic Hariri;
- Renforcer le mandat de la Commission d'enquête internationale indépendante créée en application de la résolution 1595 (2005) du Conseil de sécurité, ou créer une commission d'enquête internationale indépendante afin d'enquêter sur les tentatives d'assassinat et les assassinats et explosions qui se sont produits au Liban depuis la tentative d'assassinat du Ministre Marwan Hamadé, le 1^{er} octobre 2004.

Je tiens à saisir cette occasion pour vous remercier à nouveau de l'appui que vous-même, à titre personnel, et l'Organisation des Nations Unies continuez d'apporter au Liban.

(Signé) Fouad Siniora